



RootShield® Granules

Granulés biofongicides RootShield®

Biological Fungicide Biofongicides

For the Suppression of Root Diseases caused by *Pythium*, *Rhizoctonia* and *Fusarium* in Greenhouse and Outdoor Nursery Crops

Pour réprimer les maladies des racines causées par *Pythium*, *Rhizoctonia* et *Fusarium* dans les serres et les pépinières extérieures.

COMMERCIAL READ THE LABEL BEFORE USING

GUARANTEE: *Trichoderma harzianum* Rifai strain KRL-AG2 contains a minimum of 1.0×10^7 colony forming units per gram of dry weight

Warning, contains the allergen wheat

LIVE ORGANISMS
POTENTIAL SENSITIZER

REGISTRATION No. 27116 PEST CONTROL PRODUCTS ACT



BioWorks, Inc.
100 Rawson Road, Suite 205,
Victor, NY 14564
Telephone: 1.585.924.4362

Date of Manufacture: Use within 12 months of date of manufacture.

GENERAL INFORMATION: RootShield® Granules Biological Fungicide is a biological fungicide for the suppression of root diseases in greenhouse and outdoor nursery crops. The active ingredient is a beneficial microbe, *Trichoderma harzianum* Rifai strain T-22 (KRL-AG2). When applied to greenhouse planting mix or soil, RootShield® Granules Biological Fungicide actively grows onto plant roots as they develop and protects roots against *Pythium*, *Rhizoctonia* and *Fusarium*

For control of seed rot and damping off of internally infected cuttings, use chemical fungicides or other appropriate measures in addition to RootShield® Granules Biological Fungicide.

Note: RootShield® Granules Biological Fungicide contains live spores of a beneficial microbe. RootShield® Granules Biological Fungicide becomes active when soil temperatures are above 10°C. Control is not effective while soils remain cold and is more effective in neutral or acidic soils than in alkaline soils.

DIRECTIONS FOR USE: GREENHOUSE AND OUTDOOR NURSERY CROPS: ALL ORNAMENTAL CROPS, PEPPERS, TOMATOES AND CUCUMBERS:

For the suppression of root diseases caused by *Pythium*, *Rhizoctonia* and *Fusarium* mix RootShield® Granules Biological Fungicide with greenhouse and outdoor nursery planting mix or soil at a rate of 600- 750 g per cubic metre (loose) planting mix or soil. For best results thoroughly incorporate RootShield® Granules Biological Fungicide during mix preparation or pot filling, or incorporate into planting beds by raking or tilling.

It is not possible to test all ornamental varieties and some may show delayed growth. RootShield® Granules Biological Fungicide should first be tested on a small lot of plants, if the response of the variety is not known, before using it for commercial scale production.

PRECAUTIONS: KEEP OUT OF THE REACH OF CHILDREN. May cause sensitization. Avoid contact with skin and eyes or clothing. Avoid breathing dust or spray mist. Wear a long-sleeved shirt, long pants, water proof gloves, shoes plus socks, eye goggles and a dust/mist filtering respirator/mask (MSH/NIOSH approval number prefix TC-21C) or a NIOSH approved respirator with any N -95, R-95, P-95 or HE filter for biological products when handling, mixing/loading or applying the product and during all clean-up/repair activities. Wash thoroughly with soap and water after handling. Remove contaminated clothing and wash before reuse. For Greenhouse application, keep unprotected persons out of the treated areas for 4 hours after treatment.

ENVIRONMENTAL PRECAUTIONS:

As this pesticide is not registered for the control of pests in aquatic systems, DO NOT use to control aquatic pests.

DO NOT contaminate irrigation or drinking water supplies or aquatic habitats with this product.

DO NOT clean equipment or dispose of wastes in any water supply.

To reduce runoff from treated areas into aquatic habitats, consider the characteristics and conditions of the site before treatment. Site characteristics and conditions that may lead to runoff include, but are not limited to: heavy rainfall, moderate to steep slope, bare soil, poorly draining soil (e.g. soils that are compacted, fine textured, or low in organic matter such as clay).

DO NOT apply this product by air.

FIRST AID:

IF SWALLOWED: Rinse mouth and throat with copious amounts of water. Do not induce vomiting.

IF ON SKIN/CLOTHING: Take off contaminated clothing. Wash with plenty of soap and water.

IF INHALED Move to fresh air.

IF IN EYES Hold eye open and rinse slowly and gently with water. Remove contact lenses, if present, then continue rinsing the eye.

GENERAL: Seek medical attention or contact a poison control centre IMMEDIATELY if irritation or signs of toxicity occurs and persists or is severe. Take container, label or product name and Pest Control Product Registration Number with you, when seeking medical attention.

TOXICOLOGICAL INFORMATION: Treat symptomatically.

STORAGE: Store in a secure dry place at temperatures between 2°C and 5°C. Do not contaminate water, food, or feed during storage. Keep product in original container during storage and keep container lid tightly closed when not in use. This product should be used within 12 months of the date of manufacture under refrigerated conditions.

DISPOSAL/DECONTAMINATION

1. Thoroughly empty the contents of the container into the application device or medium.
2. Make the container unsuitable for further use.
3. Dispose of the container in accordance with provincial requirements.
4. For information on disposal of unused, unwanted product, contact the manufacturer or the provincial regulatory agency. Contact the manufacturer and the provincial regulatory agency in case of a spill, and for clean-up of spills.

NOTICE TO USER: This pest control product is to be used only in accordance with the directions on the label. It is an offence under the *Pest Control Products Act* to use this product in a way that is inconsistent with the directions on the label. The user assumes the risk to persons or property that arises from any such use of this product.

NET CONTENTS

CONTENU NET: 18 kg. (40 lb) 453 kg. (1000 lb)

COMMERCIAL LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT UTILISATION

GARANTIE : la souche KRL-AG2 de *Trichoderma harzianum* Rifai contient un minimum de $1,0 \times 10^7$ unités formant des colonies par gramme de poids sec.

Avertissement, contient l'allergène blé

ORGANISMES VIVANTS
SENSIBILISANT POTENTIEL

No D'ENREGISTREMENT 27116 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES



BioWorks, Inc.
100 Rawson Road, Suite 205,
Victor, NY 14564
Telephone: 1.585.924.4362

Date de fabrication: utiliser dans les 12 mois suivant la date de fabrication

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX: les granulés biofongicides RootShield® constituent un biofongicide servant à réprimer les maladies des racines dans les serres et les pépinières extérieures. La matière active est un microbe utile, soit la souche T-22 (KRL-AG2) de *Trichoderma harzianum* Rifai. Lorsqu'ils sont appliqués sur la terre de rempotage des serres ou le sol, les granulés biofongicides RootShield® se développent activement dans les racines des plantes afin de les protéger contre *Pythium*, *Rhizoctonia* et *Fusarium*.

Pour supprimer la pourriture des semences et la fonte des semis des boutures infectées à l'intérieur, utiliser des fongicides chimiques ou autres méthodes appropriées en plus des granulés biofongicides RootShield®.

Remarque : les granulés biofongicides RootShield® contiennent les spores vivantes d'un microbe utile. Les granulés biofongicides RootShield® s'activent lorsque la température du sol est supérieure à 10°C. La suppression n'est pas efficace lorsque le sol est froid, et est encore plus efficace dans un sol neutre ou acide que dans un sol alcalin.

MODE D'EMPLOI : SERRES ET PÉPINIÈRES EXTÉRIEURES : TOUTES LES CULTURES ORNEMENTALES, LES POIVRONS, LES TOMATES ET LES CONCOMBRES :

Pour réprimer les maladies causées par *Pythium*, *Rhizoctonia* et *Fusarium*, mélanger les granulés biofongicides RootShield® avec la terre de rempotage des serres et des pépinières extérieures ou le sol au taux de 600-750 g par mètre cube (non compacté) de terre de rempotage ou de sol. Pour de meilleurs résultats, bien incorporer les granulés biofongicides RootShield® durant la préparation du mélange ou le remplissage des pots, ou les incorporer au plate-bandes en râtelant ou en faisant le tallage.

Il est impossible de tester toutes les variétés ornementales, et certaines peuvent démontrer un retard de croissance. Les granulés biofongicides RootShield® devraient d'abord être testés sur des petits lots de plantes, si la réaction de cette variété n'est pas connue, avant de les utiliser à grande échelle.

PRÉCAUTIONS : GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. Peut causer une sensibilisation. Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Éviter de respirer la poussière ou le brouillard de pulvérisation. Porter une chemise à manches longues, un pantalon longs, des gants étanches, des chaussures, des chaussettes, des lunettes de protection et un respirateur/masque qui filtre la poussière/le brouillard de pulvérisation (préfixe d'homologation MSH/NIOSH TC-21C) ou un respirateur homologué par la NIOSH avec tout filtre N-95, R-95, P-95 ou HE pour produits biologiques au moment de manipuler, mélanger/remplir ou appliquer le produit, et durant toutes les activités de nettoyage/réparation. Bien se laver à l'eau et au savon après avoir manipulé le produit. Retirer les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser. Pour les applications dans une serre, interdire l'accès aux zones traitées aux personnes non protégées pendant 4 heures suivant le traitement.

PRÉCAUTIONS ENVIRONNEMENTALES :

Comme ce pesticide n'est pas enregistré pour la suppression des ravageurs dans les systèmes aquatiques, NE PAS l'utiliser pour supprimer les ravageurs aquatiques.

NE PAS contaminer les sources d'alimentation en eau d'irrigation ou en eau potable ou les habitats aquatiques avec ce produit.

NE PAS nettoyer l'équipement ou éliminer les déchets dans quelque source d'alimentation en eau.

Pour réduire l'écoulement des zones traitées dans les habitats aquatiques, tenir compte des caractéristiques et des conditions du site avant le traitement. Voici quelques-unes des caractéristiques et conditions du site susceptibles de causer l'écoulement : fortes pluies, pente modérée ou abrupte, sol nu, sol mal irrigué (ex., sol compacté, à fine texture, ou faible en matière organique comme l'argile).

NE PAS appliquer ce produit du haut des airs.

PREMIERS SOINS:

EN CAS D'INGESTION : Rincer la bouche et la gorge à grande eau. Ne pas faire vomir.

EN CAS DE CONTACT: Retirer les vêtements contaminés. Se laver abondamment à l'eau et au savon.

AVEC LA PEAU/LES VÊTEMENTS:

EN CAS D'INHALATION: Déplacer la victime à l'air frais.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Garder l'œil ouvert et rincer doucement avec de l'eau. Retirer les verres de contact s'il y a lieu, et continuer de rincer l'œil.

GÉNÉRALITÉS: Appeler un médecin immédiatement si l'irritation ou des signes de toxicité apparaissent et persistent, ou semblent graves. Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES: Traiter selon les symptômes.

ENTREPOSAGE: Entreposer dans un endroit sûr et sec, à des températures entre 2°C et 5°C. NE PAS contaminer l'eau, la nourriture humaine ou animale pendant l'entreposage. Conserver le produit dans son contenant original pendant l'entreposage et garder le contenant fermé hermétiquement lorsqu'il n'est pas employé. Le produit devrait être utilisé dans les 12 mois suivant la date de fabrication lorsqu'il est dans une salle d'entreposage réfrigérée.

ÉLIMINATION/DÉCONTAMINATION

1. Vider à fond le contenu dans l'applicateur ou un autre dispositif d'application
2. Rendre le contenant inutilisable.
3. Éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.
4. Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

AVIS À L'UTILISATEUR: Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la Loi sur les produits antiparasitaires. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.